



Présentation de l'association

Bienvenue dans le monde du Vélo Solex® !

Si vous ne connaissez pas le VéloSolex, un petit retour arrière s'impose ... 1940 ! Deux ingénieurs français, Maurice Goudard et Marcel Mennesson, alors propriétaires de la marque « Solex » (fabricants entre autres de carburateurs) conçoivent une drôle de machine. Partant d'un vélo de piste, ils se mettent en tête d'installer un moteur auxiliaire, d'abord à l'arrière (premiers prototypes) puis à l'avant sur les tous premiers modèles de 1942.



Et quelle machine particulière ! Si de nos jours la transmission de la puissance du moteur à la roue se fait majoritairement par chaîne (certaines par courroie), la spécificité de cette machine à l'époque est l'**entraînement par galet**. Une sorte de rouleau en pierre, entraîné par l'axe principal du moteur (le vilebrequin) venant frotter directement sur le pneu !



Une idée particulière qui permet au moteur d'être adapté sur un cadre classique de vélo sans effectuer de nombreuses modifications. La vitesse du moteur tel qu'il était conçu à l'origine pouvait atteindre 30 à 35 km/h.

Les courses de Solex®

Si le Solex ne se commercialise malheureusement plus aujourd'hui, il reste un bon nombre de collectionneurs et de passionnés qui en sont venus également à en faire des courses ! Cadré par une fédération sportive « UFOLEP », il existe des championnats régionaux et un championnat national !



Les machines sont divisées en 6 catégories, chacune ayant ses règles bien définies dans un règlement technique national : **Origine, Origine Amélioré, Promotion, Prototype, Super Prototype, Electrique**.

La catégorie **origine** est celle qui restera le plus proche du moteur original. Les mécaniciens ont seulement le droit d'enlever de la matière. Les meilleures machines peuvent atteindre un peu plus de 65 km/h (en pleine descente tout de même). Juste au dessus, la catégorie **origine amélioré** profite de quelques autorisations supplémentaires (renfort de moteur, allumage électronique). Ces deux types de machine sont les plus simples et moins coûteuses à réaliser. Si elles sont les moins rapides, elles gardent tout de même une grande maniabilité et tirent leur épingle du jeu sur les circuits sinueux.



Catégorie origine



Catégorie origine amélioré

La catégorie **promotion** est déjà plus évoluée puisqu'elle permet cette fois le changement de nombreuses pièces (carburateur, carter moteur en aluminium), tout en gardant le vilebrequin d'origine.



Catégorie promotion

La catégorie **prototype** est sans doute la catégorie la plus exigeante en termes de préparation. Tout en gardant un cadre et une base de cylindre d'origine, beaucoup de libertés de préparation sont autorisées : pot d'échappement de détente, refroidissement liquide, ... Ce type de machine peut atteindre près de 90km/h lancés en descente ...



Catégorie prototype

La catégorie **super prototype** est une machine conçue pour la vitesse ! Du solex il ne reste que la poutre du cadre. Cylindre ou autres pièces peuvent être issues de n'importe quel autre cyclomoteur : moto, scooter. Il reste bien sûr l'exigence de respecter les 50 cm³ de cylindrée et l'entraînement par galet. Les records de vitesse enregistrés dans cette catégorie dépassent les 110 km/h !



Catégorie super prototype

La catégorie **électrique** est toute nouvelle ! Si le règlement sur le cadre suivra celui de la catégorie prototype et son entraînement par galet, la machine perdra son bruit de moteur thermique au profit d'un silence magistral ! Les mécaniciens convertis alors en électriciens auront beaucoup à travailler sur l'autonomie en énergie de leur nouveau véhicule ...

Organiser des courses de Solex®

L'organisation de telles courses reste une lourde tâche puisqu'il faut s'occuper :

En amont

- du dossier de déclaration en préfecture et de la prise d'une police d'assurance
- de recruter des secouristes, ambulanciers, médecin



- de récupérer du matériel de protection pour le public : barrières, rubalise, passerelles de traversée pour les piétons
- de récupérer le matériel de délimitation et protection du circuit : pneus, ballots de pailles, bombes de peintures, ...
- de trouver des moyens de restauration et toutes les commodités pour le public
- de trouver des sponsors et des lots pour la remise des prix
- de la gestion des inscriptions
- de la communication sur l'évènement

Pendant l'évènement

- la gestion du parc pilote : contrôles techniques, administratifs, organisation des stands, ravitaillement en essence, ...
- la gestion du pointage des machines en vue d'établir les classements
- la sécurité de la course côté pilotes
- la sécurité du côté du public
- la gestion de la restauration, de la sonorisation, de la propreté du site

Après l'évènement

- la publication des résultats
- le rangement et le grand nettoyage ... en attendant l'année suivante !



Pour réaliser tout ceci, il faut bien évidemment des moyens financiers, des moyens matériels, des moyens humains ... Allant de course en course, certains organisateurs ont pu constater la répétition des mêmes tâches mais surtout des mêmes problèmes, et devoir « repartir de zéro » chaque année peut arriver à décourager certaines associations... Comme dans beaucoup de milieux associatifs, la pérennité de la discipline ne tient qu'à un ensemble restreint de personnes volontaires. C'est ce que nous voulons changer : garder les courses existantes et donner l'envie à de nouvelles courses de se créer ...

La FeGaF : une mutualisation nécessaire

La piste d'amélioration pour nos courses de solex qui est explorée par notre association FeGaF est la mutualisation des moyens de chacune des associations organisatrices.



Non seulement c'est un besoin économique pour des associations qui ne vivent que sur des subventions ou du peu de revenu que procurent les inscriptions des pilotes (si l'on veut rester une discipline accessible). Pourquoi devrions-nous louer tous les ans des talkies walkies ou louer tous les ans un système de pointage automatique ? Juste parce que le budget global ne permet malheureusement aucun investissement à grande échelle !

Un autre besoin est celui de faciliter l'organisation des tâches lorsque trop peu de personnes s'en occupent. La création d'une structure telle que notre FeGaF vise à rendre disponible un ensemble de ressources clés, un ensemble de documents, et faciliter l'échange entre associations.

Quelques idées :

- Créer des fiches-types pour les contrôles techniques et administratifs afin d'uniformiser l'application des règlements sur l'ensemble des courses
- Récupérer des copies pré-remplies des dossiers de déclaration en préfecture pour faciliter le travail de préparation des nouveaux organisateurs
- Gérer un partenariat avec un recycleur de pneus pour garantir la protection des circuits (nécessite une quantité de pneus mesurables en tonnes !)
- Construire et entretenir nos propres toilettes sèches : très utile pour les évènements en campagne !
- Rassembler, stocker et distribuer le petit matériel : gilets fluorescents et sifflets pour les commissaires de pistes
- Gérer un partenariat pour obtenir une quantité d'extincteurs suffisant pour l'ensemble des courses
- Acheter des talkies walkies professionnels résistants aux parasites, avec oreillettes pour s'isoler du bruit, et portant à grande distance (pour faire face aux obstacles)
- Acheter un système complet de transpondage automatique afin de parer aux erreurs de pointage manuel et éviter la mobilisation d'une quantité astronomique de bénévoles !
- Trouver et entretenir un partenariat pour gérer le balisage du circuit course : bombe de peintures, rubalise, ...

La FeGaF : qui peut y participer ?

Nous acceptons les adhésions de personnes physiques, appelées adhérents « simples ». Ces personnes partagent les idées de notre association et peuvent participer aux décisions par vote aux assemblées générales. Nous leur conférerons également « l'étiquette FeGaF » pour des missions spécifiques. Les bénévoles souhaitant se mettre à disposition de l'ensemble des courses entre notamment dans cette catégorie.

Nous acceptons les adhésions de personnes morales, appelées adhérents « partenaires ». En plus de bénéficier des droits de l'adhérent « simple », l'adhésion donne officiellement accès aux ressources de la FeGaF : un login sur notre site internet donnant accès à notre base de contacts et permettant de réserver du matériel. Ce type d'adhésion est donc adressé essentiellement aux associations, qui deviendront alors « partenaires FeGaF » et disposeront d'un lien et d'un logo de leur association sur une page spécifique du site internet.

Bien sûr des actions de sponsoring seront également les bienvenues ! Nous sommes prêts à communiquer sur l'ensemble des événements partenaires : logos, affiches, distribution de tracts, ... Un véritable « + » pour les entreprises, car nous aurons l'avantage d'être présent sur plusieurs événements. L'étendue géographique de notre action est d'abord régionale puisque nous allons suivre en particulier les courses de Solex s'inscrivant dans un championnat « Bretagne Pays De La Loire ». Mais à terme nous ne souhaitons pas nous limiter à une seule région et espérons voir nous rejoindre des associations de la France entière ! Pour plus d'informations, nous contacter : un dossier de « sponsoring » est disponible sur simple demande !



Et vous, où vous situez-vous ?

Informations légales et contact

FeGaF – Association de loi 1901

Publication au J.O :	19/11/2011, JO N°0047, Annonce n°00571
SIREN	538 625 856
Siège Social	Chez Xavier Perraud 2 rue de l'Abbé Robert Filaux 35760 SAINT-GREGOIRE
Contact	contact@fegaf.fr – www.fegaf.fr - 06.89.02.66.49